

LE MAG' #13

RÉSULTATS DE
L'ENQUÊTE DE
SATISFACTION
ANNUELLE

Changement
de logement,
découvrez notre
guide !

Certification
"QUALIBAIL"
de nos équipes!



Sommaire

De l'art à la Caserne des Minimes !	2
Édito	4
Certification "Qualibail" de nos équipes !	5
Résultats de l'enquête de satisfaction annuelle	6
L'accompagnement budgétaire des locataires	10
Changement de logement, découvrez notre guide !	11
Incidents domestiques : évitons-les !	12
Nous avons signé le Pacte Bois Biosourcés	13
Plan Climat d'Elogie-Siemp, où en sommes-nous ?	14
Elogie-Siemp partenaire de l'association Basiliade	18
Les ateliers de la Goutte d'Or	19

DE L'ART À LA CASERNE DES MINIMES !

Le 19 octobre, une nouvelle galerie parisienne d'art contemporain et de design – Galerie Marguo – consacrée aux artistes émergents, a ouvert ses portes à la Caserne des Minimes, dans le 3^e arrondissement de Paris.

À cette occasion, une sculpture a été installée devant le terrain de jeu du jardin « Arnaud Beltrame ».

Cette initiative, née de la collaboration de la Galerie Marguo avec le Château La Coste situé à Aix-en-Provence, s'inscrit dans la continuité d'une exposition dédiée à l'artiste ainsi que dans l'esprit de la semaine internationale de l'art contemporain à Paris qui devait voir sa 47^e édition se tenir au Grand Palais.

L'œuvre d'art « Paradigm (Structural) » a été créée en 2018 par l'artiste Conrad Shawcross. Cette installation éphémère (du 19 octobre au 19 novembre 2020) a ravi locataires, riverains, artisans et commerçants, tous acteurs de ce lieu de vie !

Elogie-Siemp Le Mag' est édité par Elogie-Siemp • 8, boulevard d'Indochine à Paris 19^e • RCS Paris B 552 038 200 • Tél. : 01 40 47 55 55 • communication@elogie-siemp.paris • Directrice de la publication : Valérie de Brem • Rédaction et réalisation : Direction de la communication • Crédits : AAZ-Films, Cyril Bruneau, Unsplash, Elogie-Siemp, Flaticon • Impression : Willaume-Egret • Janvier 2021

ÉDITO

Après cette année 2020 si particulière, si douloureuse pour certains, où nous avons tous dû mobiliser nos capacités d'adaptation et de résilience, nous vous souhaitons, à chacune et à chacun d'entre vous, une année 2021 plus sereine et pleine d'espérance.

Les équipes d'Elogie-Siemp seront à vos côtés, comme elles l'ont été en 2020, pour vous accompagner le mieux possible et faciliter votre vie dans nos résidences.

Nous aurons à cœur de poursuivre l'amélioration de notre gestion locative, qui a été saluée par la certification Qualibail délivrée par l'AFNOR, et l'amélioration de nos résultats dans le cadre de l'enquête de satisfaction. Loin d'être un aboutissement, c'est pour nous une motivation supplémentaire pour continuer à progresser dans une meilleure prise en compte de vos attentes.

2021 sera également la 2^{ème} année de mise en œuvre de notre Plan Climat. D'ores et déjà les premiers résultats sont là avec 2 nouveaux marchés d'énergie comprenant l'un du biogaz, l'autre 100 % d'énergie renouvelable. L'ambitieux programme de réhabilitation va continuer à se déployer dans tout Paris, comme à La Celle-Saint-Cloud, Vigneux-sur-Seine et dans bien d'autres sites. Nous avons également engagé un important plan de réhabilitation des locaux vélos et nous lançons le remplacement des compteurs individuels d'eau qui permettra d'assurer une meilleure maîtrise de votre consommation.

Laurence Patrice, notre nouvelle Présidente, et tous les collaborateurs d'Elogie-Siemp vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2021 ! Prenez soin de vous et de vos proches.

Bonne lecture !



Laurence Patrice
Présidente



Valérie de Brem
Directrice générale



Elogie-Siemp a été certifiée « QUALIBAIL » par l'AFNOR, référence nationale pour la qualité de service en gestion locative. Elle devient ainsi le premier bailleur social parisien à l'obtenir.

Donner satisfaction à ses locataires en améliorant le service rendu est l'un des axes majeurs d'Elogie-Siemp. Pour 2020, la société s'était donné pour objectif stratégique d'obtenir la certification QUALIBAIL.

La certification QUALIBAIL

Elaboré par et pour les bailleurs sociaux, le référentiel QUALIBAIL regroupe 6 engagements concrets et des dispositions d'organisation, de suivi et de pilotage qui garantissent aux locataires un service de qualité, en phase avec leurs attentes.



CERTIFICATION "QUALIBAIL" DE NOS ÉQUIPES!

Grâce à un engagement renforcé du bailleur, il améliore le confort et la sécurité des locataires. Il agit notamment sur la propreté des logements et des parties communes ; le suivi des demandes d'intervention technique ; la prise en compte de mesures environnementales ; les relations de voisinage ou encore le renforcement du dialogue bailleur/locataire.

Cette certification, délivrée par l'AFNOR, permet de garantir la qualité, la fiabilité et le sérieux du service que nous rendons, par un contrôle rigoureux et régulier de notre activité. L'engagement des équipes d'Elogie-Siemp a été confirmé lors de l'audit réalisé du 2 au 9 novembre 2020.

Un travail collectif de près de 2 ans

Cette démarche collective et participative, initiée fin 2018, a fortement sollicité de nombreux métiers de la société autour d'un projet commun, ainsi que nos prestataires d'entretien maintenance que nous avons mobilisés à nos côtés par la signature de la charte « Elogie-Siemp prestataires, tous engagés ! » en novembre 2019.

Elle nous a permis de mettre en œuvre un processus exigeant constitué de procédures et d'outils, d'un système de management de la qualité, d'indicateurs de suivi d'activité et de dispositifs de contrôle et d'audit.

Une certification pour 3 ans

Elogie-Siemp a été certifiée QUALIBAIL pour une durée de trois ans ; un audit de suivi sera réalisé chaque année par l'AFNOR, dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.

Ces engagements de service pris dans le cadre du référentiel Qualibail, suivis au travers d'indicateurs, et le dispositif qualité mis en place vont continuer de contribuer à améliorer le service rendu.

Cette certification a fédéré les équipes autour d'un projet commun : la qualité de service pour nos locataires. Cette démarche n'est pas un aboutissement pour Elogie-Siemp, mais le point central d'une véritable démarche d'amélioration continue.



ENQUÊTE DE SATISFACTION ET PLAN D' ACTIONS

Décryptage



Réalisée du 4 septembre au 3 octobre 2020, cette enquête s'inscrit dans le cadre de la démarche collective des bailleurs parisiens : Paris Habitat, la RIVP et Elogie-Siemp.

Vous êtes ainsi 2 986 locataires d'Elogie-Siemp à avoir apporté vos réponses personnelles, appréciations et ressentis lors du questionnaire téléphonique effectué par le prestataire retenu sur appel d'offres par les bailleurs, le cabinet « Règle de Trois ». Le panel a été constitué de telle sorte qu'il permette une très bonne représentativité des locataires.

Les questions ont été traitées selon une échelle en 4 points, de « Tout à fait satisfait » à « Pas du tout », et ont fait l'objet d'un traitement numérique (note moyenne) sur une échelle de 1 à 10. Les notes sont calculées sur la base des résultats des locataires ayant émis un avis (hors non-réponse). Pour cela, et selon l'usage, les notes suivantes ont été attribuées : 10/10 pour « tout à fait », 7/10 pour « plutôt », 3/10 pour « plutôt pas » et 0/10 pour « pas du tout ».

6,8

est la note de satisfaction globale que vous avez donné à Elogie-Siemp, en augmentation pour la troisième année consécutive.

7,0

pour la satisfaction dans le logement.

Ce chiffre se situe dans la moyenne du groupement des bailleurs parisiens et est en augmentation par rapport à 2019 pour Elogie-Siemp.



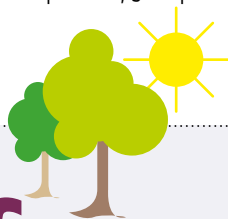
6,6

c'est la note attribuée à la tranquillité de la résidence. Cette note se situe au-dessus de la moyenne du groupement des bailleurs parisiens.

6,0

pour la sécurité dans votre quartier.

Des variations importantes sont relevées selon la localisation des résidences.



6,6

est la note obtenue concernant la propreté des espaces extérieurs.

Ce chiffre est en hausse continue depuis 2018 où vous aviez donné sur cet item la note de 6,0.

6,5

pour la propreté des parties communes. Elle marque une dynamique positive continue depuis 2018. Pour 35 % d'entre vous, le manque de propreté des parties communes est principalement lié aux incivilités de certains locataires.



Plan d'actions

Elogie-Siemp a à cœur de répondre à vos attentes et poursuit le travail déjà entrepris pour la propreté avec :

- la mise en place de plans d'actions propreté ciblés par résidence, pour l'ensemble des adresses présentant une note inférieure à la moyenne de l'agence concernée ;
- la poursuite des contrôles et d'évaluations des sociétés prestataires pour l'entretien ;
- la mise en place d'actions spécifiques de propreté en vous associant à la démarche ;
- l'élargissement de l'expérimentation de l'assermentation de certains collaborateurs, qui va venir renforcer les outils déjà en place destinés à lutter contre les incivilités.

6,1

est la note attribuée au fonctionnement des équipements collectifs.

Le fonctionnement des ascenseurs est apprécié par les locataires qui ont attribué la note de 6,7. La perception du fonctionnement de l'éclairage des parties communes (7,7) et des portes d'entrée et accès (6,5) est en progression constante depuis 2018.

La note concernant les autres interventions techniques dans les parties communes s'est également améliorée depuis 2018 (6,5 aujourd'hui contre 5,8 en 2018).





5,7



est la note attribuée au traitement apporté aux demandes administratives ou techniques. Cette note est en augmentation depuis 2018 (5,3) et 2019 (5,6), mais confirme, malgré les actions déjà engagées par Elogie-Siemp, la nécessité de mettre en oeuvre de nouvelles actions.

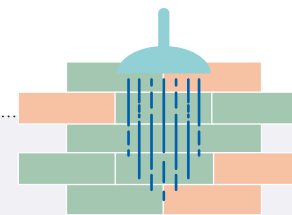
Vous êtes 39 % à avoir formulé une demande d'intervention technique dans votre logement au cours des 6 derniers mois et 19 % une demande administrative.

Concernant les interventions techniques, vous êtes satisfaits de la qualité des interventions techniques dans les logements (note de 7,9). Ces résultats témoignent des actions engagées depuis 2018 dans le cadre de la démarche Qualibail notamment en matière de prise en charge et de traitement de vos demandes, ainsi que l'évaluation de nos prestataires à travers les enquêtes de satisfaction que nous vous envoyons par SMS et mail après intervention.

Concernant le traitement des demandes administratives, vous jugez encore trop longs les délais de réponse, et vous attendez des améliorations concernant le nombre de relances nécessaires pour obtenir une réponse et les explications apportées sur les étapes du traitement de vos demandes.

Plan d'action

Sur le traitement de vos demandes écrites extranet et courrier, des accusés de réception indiquant le numéro d'enregistrement de votre demande sont, depuis septembre 2020, systématiquement envoyés.



6,8

c'est la note attribuée au fonctionnement des équipements du logement.

Ce chiffre constant depuis 2019 se situe dans la moyenne du groupement des bailleurs parisiens. Un point positif sur les fenêtres, volets et stores (6,5), la porte d'entrée du logement (7,5) ainsi que la plomberie et la robinetterie (6,7) pour lesquels les notes ont significativement augmenté par rapport à 2019.



6,3

pour la qualité des contacts avec les collaborateurs d'Elogie-Siemp.

Vous avez à nouveau cette année, fortement souligné l'accueil et l'écoute lors des visites en agence en attribuant la note de 7,8. L'accueil et l'écoute lors des appels téléphoniques est quant à elle en hausse continue depuis 2018 avec la note 7,4.

Vous attendez des améliorations sur la rapidité du décroché lors des appels téléphoniques, sur lequel nous veillons tout particulièrement et sur lequel nous élaborons actuellement un plan de progrès.



Votre satisfaction et l'amélioration de la qualité de service constituent le premier objectif poursuivi par Elogie-Siemp.

L'ensemble des collaborateurs s'y engage avec des actions prioritaires et concrètes portant notamment sur la propreté des espaces extérieurs et des parties communes, le traitement des demandes techniques et non techniques, et l'information donnée dans le cadre des travaux réalisés.

L'ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE DES LOCATAIRES



Afin de soutenir les locataires en difficulté financière, Elogie-Siemp a signé une convention de partenariat avec le Crédit Municipal de Paris.

Cet organisme, établissement public de la ville de Paris, communément appelé "Ma tante" ou "le Mont de piété" a pour activité principale le prêt sur gage, c'est à dire l'octroi d'un prêt contre le dépôt temporaire d'un objet de valeur.

Le Crédit Municipal de Paris, s'est doté d'un service « accompagnement budgétaire », labellisé « Point Conseil Budget ». L'accueil s'effectue 55, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris, actuellement sur rendez-vous en raison de la crise sanitaire.

Ce service propose des **conseils personnalisés pour vous aider dans vos démarches** liées à vos difficultés financières et contribuer ainsi à équilibrer durablement votre budget. La convention prévoit la signature d'un engagement réciproque entre la personne suivie et le Crédit Municipal de Paris assurant l'accompagnement.

L'orientation vers ce service se fera en lien avec les conseillères sociales travaillant au sein des Directions Territoriales d'Elogie-Siemp. Cela nécessitera, au préalable, une évaluation par notre service social afin de définir avec vous un plan d'aide adapté.

CHANGEMENT DE LOGEMENT, DÉCOUVREZ NOTRE GUIDE

Le parcours résidentiel est un élément important de la satisfaction de nos locataires, notamment les plus fragiles, afin de vous permettre de vivre dans un logement en adéquation avec vos besoins et vos moyens.

Cependant le nombre important de demandeurs enregistrés, environ 2 000 locataires, et le peu d'offres existantes, moins de 200 logements par an réservés aux mutations, rend l'exercice difficile.

Par souci de transparence, il est important que vous puissiez appréhender le cadre dans lequel nous travaillons et qui est en adéquation avec la Charte des Mutations signées avec la Ville de Paris.

À cet effet, nous avons mis en place un guide intitulé « Demandes de mutation – Prise en compte des demandes et gestion des priorités », disponible en ligne sur votre espace locataire. Ce guide rappelle notamment la priorité donnée aux urgences médicales et sociales ainsi qu'à la libération des grands logements, sous-occupés, afin de pouvoir accueillir de nouvelles familles.



INCENDIES DOMESTIQUES : ÉVITONS-LES !



Chaque année en France, environ 15 000 personnes sont blessées au cours d'un incendie domestique et 800 personnes décèdent des suites d'un incendie.

Ces incendies domestiques meurtriers surviennent majoritairement la nuit (70 % des cas), la fumée surprenant les habitants dans leur sommeil. Les fumées toxiques et les gaz chauds qui se dégagent peuvent tuer en quelques minutes. On compte plus de 71 000 incendies domestiques par an, ce qui représente une intervention toutes les 7 minutes pour les sapeurs-pompiers. L'incendie est par ailleurs la seconde cause de mortalité par accident domestique chez les enfants de moins de cinq ans.

Comment éviter un incendie chez soi ?

- Ne branchez pas trop d'appareils électriques sur la même prise ;
- Eteignez les flammes la nuit et lorsque vous sortez (éteindre les bougies, ne pas fumer au lit...);
- Ne stockez pas de produits combustibles à la maison et sur le balcon ;
- Méfiez-vous de l'huile sur le feu et des grille-pain ;
- Entretenez régulièrement vos équipements électriques (resserrer les prises de courant...);
- Éloignez les produits inflammables des sources de chaleur (convecteurs, ampoules électriques, plaques chauffantes...);
- Contrôlez au moins une fois par an (à l'aide du bouton TEST), le Détecteur Automatique Autonome de Fumée, fourni par Elogie-Siemp ;
- Mettez allumettes et briquets hors de portée des enfants.

Réagir correctement permet également de sauver des vies !

- Si le feu se déclare chez vous, fermez la porte de la pièce en feu et celle de votre appartement après avoir évacué toutes les personnes présentes. Sortez par l'issue la plus proche et prévenez immédiatement les sapeurs-pompiers en composant le 18 ou 112.
- Si le feu se déclare dans un autre logement ou dans les parties communes de votre immeuble, restez chez vous pour éviter les fumées dangereuses, fermez la porte de votre logement, mouillez-la et calfeutrez-la avec un linge humide. Prévenez immédiatement les sapeurs-pompiers en composant le 18 ou 112 et manifestez-vous à la fenêtre.



Retenez cette expression :

« Là où il y a de la fumée, il ne faut pas aller »

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.pompiers.fr

Nous vous rappelons également que les feux de cheminée sont interdits, pour notre sécurité à tous.



NOUS AVONS SIGNÉ LE PACTE BOIS BIOSOURCÉS !



Le 5 novembre dernier, Elogie-Siemp a signé, aux côtés de 27 autres opérateurs Franciliens, le Pacte Bois Biosourcés avec Fibois, qui est la suite logique de notre engagement environnemental.

Notre stratégie d'entreprise vise d'ici 2030, à réduire de 40 % notre empreinte carbone et à atteindre la neutralité carbone en 2050, en réhabilitant nos immeubles mais aussi en modifiant nos méthodes de construction et de réhabilitation.

Le développement des matériaux bas-carbone, dont le bois et les produits biosourcés, est une des solutions pour réduire notre impact environnemental.

Avec la signature du pacte au niveau bronze, nous nous engageons à ce que 10 % de nos nouveaux immeubles et de nos réhabilitations soient réalisés selon les critères du Pacte : ce sont plus de 400 logements neufs ou réhabilités qui seront réalisés, soit plus de 30 000 m² de bâtiments bois ou biosourcés.

Nos premières opérations bois sont déjà engagées ! Pour exemple, la réhabilitation de 327 logements à Vigneux-sur-Seine, où nous isolons les bâtiments en remplaçant les façades, en milieu occupé, avec des panneaux bois préfabriqués Techniwood.

Notre toute première opération dans le cadre du Pacte, sera la construction de 36 logements en R+9 dans la ZAC Paul Bourget/Gerda Taro, Paris 13^e. Cette opération en construction bois obtiendra un label biosourcé niveau 3 et participera également au programme d'expérimentation mené sur la ZAC avec GRDF sur les solutions innovantes de production de chauffage et d'eau chaude sanitaire.



PLAN CLIMAT ELOGIE-SIEMP

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

*Un an après l'adoption de notre Plan Climat, où en sommes-nous ?
Malgré la crise sanitaire, nous avons pu engager de nombreuses actions.
En voici un aperçu.*

1 Maîtriser nos consommations d'énergie

Nos actions engagées en faveur des énergies renouvelables :

Nous avons mis en place 2 nouveaux marchés de fourniture d'énergie, avec 5 % de biogaz pour nos chaufferies collectives (depuis janvier 2020) et 100 % d'électricité renouvelable pour les tarifs bleus de nos parties communes (dès septembre 2020).

Et pour 2021 ?

Une réflexion sera engagée pour encourager la sobriété énergétique des locataires et réduire nos consommations grâce à une évolution de nos comportements dans les logements, en complément des efforts de réhabilitation et d'efficacité énergétique des immeubles.

Des études et opérations pilotes se poursuivront sur le chauffage électrique, sur la géothermie, la récupération de chaleur fatale ou l'autoconsommation photovoltaïque.

Réduire nos émissions de gaz à effet de serre

2

Nos actions engagées contre les gaz à effet de serre :

Une étude a été lancée sur 6 chantiers afin de mieux identifier l'impact carbone des déchets et des transports liés à ces chantiers (matériaux mais aussi déplacements des ouvriers) ; cela nous permettra d'identifier les meilleurs leviers pour réduire l'impact de nos opérations d'entretien et de développement du patrimoine. Nous avons également signé le Pacte Bois Biosourcés avec Fibois Île-de-France (cf. article page 13).

Et pour 2021 ?

Nous réaliserons le bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise : ce bilan des différentes émissions nous permettra d'identifier notamment l'impact carbone de nos usages numériques et les leviers de réduction possibles.

Une nouvelle opération pilote de réemploi sera engagée avec réutilisation sur place dans les aménagements extérieurs, et nous expérimenterons les labels « biosourcés » sur plusieurs opérations aussi bien en construction qu'en réhabilitation.

3 Protéger notre environnement

Nos actions engagées pour l'environnement :

Le remplacement des compteurs individuels d'eau potable aura lieu en 2021. Il vous permettra une meilleure maîtrise des consommations d'eau.

Nous préparons également, dans le cadre d'un groupe de travail avec les représentants des locataires et avec l'appui de l'Agence d'Ecologie Urbaine, notre futur marché d'entretien des espaces verts.

Et pour 2021 ?

Nous devons ouvrir la réflexion sur la qualité de l'air intérieur en travaillant notamment sur la performance de la ventilation et sur la qualité de l'air intérieur après travaux, mais aussi sur la sensibilisation des locataires aux bonnes pratiques pour préserver leur qualité d'air intérieur.

Accompagner les mutations de la ville et construire une ville résiliente

4
& 5

Nos actions engagées :

Nous avons engagé un plan d'amélioration des locaux vélos, et le programme Alvéole nous permettra de promouvoir le développement de l'usage du vélo avec des animations après les travaux.

En tant qu'entreprise, nous avons réduit le nombre de véhicules de service en 2020 (de 11 à 6), et eu recours aux mobilités électriques (2 scooters et un « goupil », tous électriques, à La Celle Saint-Cloud).

Nous avons aussi programmé pour les prochains mois l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans une douzaine de parcs de stationnement.

Et pour 2021 ?

Nous programmons dès cet hiver une opération pilote de débitumisation des espaces extérieurs au sein d'une résidence.

Nous poursuivrons le travail sur les locaux vélos dans le cadre d'un plan mobilités douces.

Enfin, nous construirons dès 2021 un plan ombres et volets, en nous appuyant sur la révision de nos prescriptions techniques en constructions neuves et réhabilitations énergétiques, pour améliorer notre gestion du confort d'été, avec l'expertise de nos maîtres d'œuvres et du CSTB.

Expérimenter des solutions innovantes pour atteindre nos objectifs

6

Nos actions engagées :

Nous avons publié un premier appel à projets en octobre, REMOCOM, pour une meilleure communication dans les réhabilitations en milieu occupé : 3 lauréats ont été sélectionnés et nous mènerons une opération pilote avec chacun d'entre eux.

7.1

Développer des synergies avec nos locataires

Le travail collaboratif avec les représentants des locataires a permis la mise en place de la Charte Réhabilitation.

Un groupe de travail a été mis en place pour la construction de notre prochain marché d'entretien des espaces verts.

Enfin, l'appel à projets REMOCOM a pour objectif d'améliorer la communication avec nos locataires pour les opérations de réhabilitation en milieu occupé.

Développer des synergies avec nos collaborateurs

7.2

Un appel à projets « Plan climat au bureau et dans les loges » a été lancé en septembre dernier, avec plus d'une vingtaine de propositions. Il a fait l'objet d'un jury le 2 décembre dernier et permettra de rendre nos collaborateurs acteurs de la transition écologique sur leur lieu de travail.

Nous préparons également, avec l'Agence Parisienne du Climat, un webinaire de sensibilisation de nos gardiens et employés d'immeubles, afin de leur donner toutes les ressources nécessaires pour devenir des relais de notre Plan Climat 2030-2050.

7.3

Développer des synergies avec nos partenaires

Nous participons à l'expérimentation E+C-, qui préfigure la réglementation énergétique RE2020 à venir.

Nous poursuivons par ailleurs notre coopération avec le CSTB (punaises de lits) ou d'autres partenaires (GRDF sur la ZAC Paul Bourget/Gerda Taro, Qarnot sur la rue Monceau et la rue des Nanettes, Lancey et Twido sur Samblançay...) pour co-construire les solutions techniques de demain et en faire bénéficier nos locataires dès aujourd'hui.

L'appel d'offres en cours sur l'exploitation des stationnements vacants nous permettra de développer de nouveaux usages avec le partenaire qui sera retenu.

Nous participons également avec le CSTB à la mise en place d'un consortium pour produire des outils d'évaluation et d'analyse du confort d'été.



En ligne depuis juin dernier, vous pouvez **consulter notre site internet, qui partage nos ambitions et nos actions** pour le Plan Climat :

www.elogie-siemp.paris/planclimat/



Elogie-Siemp partenaire de l'association Basiliade



Dans le cadre du projet baptisé L'ESCALE, concernant les jeunes adultes LGBT+ en rupture sociale et familiale, Elogie-Siemp vient de mettre à disposition de l'association Basiliade un logement situé dans le 20^e arrondissement de Paris où trois jeunes ont été mis à l'abri.

C'est l'association Basiliade qui est le soutien et le support juridique de ce projet. Créée en 1993, Basiliade a pour vocation d'accueillir et d'accompagner des personnes en situation de précarité atteintes notamment par le VIH/SIDA. Ce projet reçoit l'aide financière de la Fondation Abbé Pierre qui participe à son comité de pilotage.

Avec la crise sanitaire, la question du logement qui était déjà prégnante est devenue centrale. L'attribution de ce logement à l'association lui permet de disposer de 3 places pour gérer d'autres premières urgences.

L'inauguration de ce logement s'est déroulée en septembre dernier en présence de Ian BROSSAT, adjoint à la maire de Paris en charge du logement, de l'hébergement d'urgence et de la protection des réfugiés, de Jean-Luc ROMERO-MICHEL, adjoint à la maire de Paris en charge des droits humains, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations, Didier ARTHAUD, président de BASILIADE.

LES ATELIERS DE LA GOUTTE D'OR



Connaissez-vous ce lieu ?

Inauguré en 2019 au rez-de-chaussée d'une résidence Elogie-Siemp au 4bis, rue d'Oran dans le 18^e arrondissement de Paris, il regroupe 3 ateliers qui allient les engagements environnementaux et sociaux.

Retrouvez SoliCycle, un atelier vélo solidaire qui vous propose des activités d'auto-réparation de vos vélos, tout en favorisant l'insertion par l'emploi. Vous pourrez également donner les vélos dont vous ne vous servez plus ou acheter un vélo comme neuf, à petit prix.

Une ressourcerie, le Poulpe (Petite Organisation Utile pour Le Peuple et l'Environnement), vous permettra de donner les objets dont vous voulez vous séparer, mais aussi de trouver votre bonheur à prix solidaire. Devenez volontaire et aidez le Poulpe à récupérer, trier et remettre en état ces objets !

Enfin, les Marmites Volantes, qui investissent le café solidaire au sein de la ressourcerie, pour vous proposer des plats chauds, préparés avec des aliments locaux, de saison et en majorité issus de l'agriculture bio. Les Marmites volantes vous proposent également la livraison de petites marmites en vélo cargo !

Les ateliers de la Goutte d'Or sont une des nombreuses solutions pour allier réduction de notre empreinte environnementale et solidarité.

Retrouvez toutes les informations sur les ateliers et leurs horaires sur :

www.gouttedor-et-vous.org





PROXIMITÉ

CONTINUITÉ

RESPONSABILITÉ

SOLIDARITÉ

ELOGIE-SIEMP
EST À VOS CÔTÉS !



www.elogie-siemp.paris